



Département de l'Aude

COMMUNE de QUILLAN

Nombre de membres :

En exercice : 27

Qui ont pris part à la délibération : 25

Dont pouvoirs : 4

Votes pour : 21

Votes contre : 4

Abstentions : 0

Date de la convocation : 28/03/2023

Date d'affichage : 12/04/2023

Certifié exécutoire par réception en
Sous-Préfecture de Limoux le:**1 4 AVR. 2023**

L'an **deux mil vingt trois, le quatre avril, à 18h30**, le Conseil Municipal de la commune de **QUILLAN, régulièrement convoqué**, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **M. Pierre CASTEL, Maire**.

Étaient présents : M. Pierre CASTEL, Mme Nadia PARACHINI, M. Jacques MANDRAU, Mme Sophie BOUTTIER, M. Gilles ALARD, Mme Amandine MORENO, M. Claude HUMBERT, M. Jean POLY, M. Claude ESCLOUPIER, Mme Ineke FLOODGATE, Mme Viviane PROVENZANO, Mme Ghyslaine SAIZ, Mme Nicole GIMENEZ, Mme Christine BINDER, M. Thierry CAUSSE, M. Mohammed EL HABCHI, Mme Martine DAFFOS, Mme Nathalie REBELLE, M. Stéphane PEILLE, Mme Janine CASTEL, M. Wilfrid ROQUEFORT.

Étaient absents excusés : M. Kees WIELENGA, M. Charles ROUGER, Mme Véronique FERNANDEZ, M. Denis DEZARNAUD.

Étaient absents non excusés : M. Jacques SIMON, M. Sébastien AMOUROUX.

Procurations : M. Kees WIELENGA en faveur de Mme Ghyslaine SAIZ, M. Charles ROUGER en faveur de M. Jacques MANDRAU, Mme Véronique FERNANDEZ en faveur de Mme Nicole GIMENEZ, M. Denis DEZARNAUD en faveur de Mme Amandine MORENO.

Secrétaire : Mme Nadia PARACHINI.

Délibération n° : **MA-DEL-2023-048**

Domaine : 7.1 - Décisions budgétaires

OBJET : Budget général de la commune - Vote du Budget Primitif 2023

Le projet du Budget Primitif 2023 qui est soumis à l'examen du Conseil municipal traduit les équilibres suivants :

	CA 2022	RAR 2022	BP 2023
Section de fonctionnement			
Dépenses	4.600.180,7		6.113.108,59
Recettes	8		6.113.108,59
	6.067.820,0		
	4		
Résultat	1.467.639,26		
Section d'investissement			
Dépenses	757.124,08	1.098.432,00	2.524.455,59
Recettes	989.722,41	535.503,00	2.524.455,59
Résultat	232.598,33	-562.929,00	

Commentaires par section et par chapitre.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

A- DEPENSES :

Chap. 011	<p>Le prévu est de 1.491.350 € se décompose ainsi :</p> <p><u>Compte 60 : Achat et variation de stocks</u> : Prévu est 817.000,00 €</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dépenses consommables, eau, électricité : 503.000,00 € (électricité : augmentation de +10% et le gaz : augmentation x6 par rapport au CA 2022) • Combustibles carburants : 65.000,00€ • Alimentation: 30.000,00 € • Produits de traitement, fournitures diverses pour le fonctionnement des services, entretien et petit équipement : 168.000,00 € • Fournitures de voirie, administrative, scolaire et divers : 51.000,00 € <p><u>Compte 61 Services extérieurs</u> : Prévu : 365.500,00 €</p> <ul style="list-style-type: none"> • Contrats de prestation de service : 130.000,00 € • Crédit-bail et location : 17.000,00 € • Entretien réparation maintenance : 111.000,00 € • Primes d'assurance : 91.500,00 € • Documentation, versement à des organismes de formation, divers : 16.000,00 € <p><u>Compte 62 Autres services extérieurs</u> : Prévu 171.800,00€ :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Frais de Télécom : 30.000,00 €. – Transports : 12.000,00 €. – Fêtes et cérémonies : 45.000,00 €. – Catalogues et imprimés et publications : 10.200,00 €. – Frais d'affranchissement : 8.700,00 €. – Honoraires, annonces insertion, divers : 43.900,00 €. – Redevances pour services rendus (ordures ménagères) : 22.000,00 € <p><u>Compte 63 Impôts et taxes</u> : Prévu 137.050,00 € :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Taxes foncières 135.000,00 € – Impôts indirects et autres : 2.050,00 €.
Chap. 012	<u>Charges de personnel</u> : Prévu : 2.592.000 €
Chap. 014	<u>Atténuations de produits</u> : Prévu : 125.000€ versement de la garantie individuelle de ressources sur les impositions.
Chap.023	<u>Virement à la section d'investissement</u> : Le prévu est de : 977.023,59 € : Cette opération d'ordre a sa contrepartie comptable inscrite en recettes d'investissement, chapitre 021. Elle représente l'autofinancement de la commune.
Chap. 042	<u>Opération d'ordre de transfert entre section</u> : Le prévu est de 362.000,00 € a trait à la dotation aux amortissements des immobilisations opération d'ordre dont la contrepartie comptable est inscrite en recette d'investissement au Chap. 040.
Chap. 65	<p><u>Autres charges de gestion courante</u> : Prévu 482.035,00 €.</p> <p>Les principales dépenses ont trait à :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Subventions aux associations : 250.335,00 € – Admission en non-valeur : 20.000,00 € – CCAS : 32.000,00 € – Indemnités, cotisations, formation des élus 101.300,00 €. – Politique de l'habitat : 25.000,00 € – Autres contributions : SIVU Maison de Retraite : 49.000 € – Divers : 4.400,00 €.
Chap. 66	<u>Charges financières</u> : Le Prévu est de 13.700 €
Chap. 67	<p><u>Charges exceptionnelles</u> : Une enveloppe prévisionnelle de 70.000,00 € :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Annulations de titres sur exercices antérieurs : 69.000 € (protocole d'accord transactionnel avec la communauté de communes : 1^{er} versement 69.000 €) – Autres charges exceptionnelles : 1.000 €

B - RECETTES :

Compte 002	Le prévu 1.137.308,59 € a trait à la reprise du résultat de la section de fonctionnement du CA 2022
Chap. 013	<p><u>Atténuation des charges.</u></p> <p>Le prévu est de 25.000,00 € a trait au remboursement d'une partie de masse salariale des agents en longue maladie ou en longue durée.</p>
Chap. 042	<p><u>Opération de transfert entre section :</u></p> <p>Prévu : 75.000,00 € a trait à des travaux en régie. Cette opération d'ordre a sa contrepartie comptable inscrite en dépenses d'investissement Compte 040.</p>
Chap. 70	<p><u>Produits des services:</u></p> <p>Prévu : 414.500,00 € a trait aux produits des redevances du secteur scolaire, des redevances d'occupation du domaine public, des redevances des entrées piscine, du remboursement de taxes foncières camping et RMEE des remboursements des frais de personnel Camping, Forge et EQO.</p>

Chap. 73	Impôts et taxes : Prévu : 3.044.000,00 €. Les recettes ont trait a : <ul style="list-style-type: none"> - Contributions directes: 2.158.000,00 €. - Compensation CDC : 674.000,00 €. - Taxe communale sur l'électricité : 75.000,00 €. - Taxe additionnelle aux droits de mutation : 65.000,00 €. - Fonds de péréquation : 55.000,00€ - Droits de place : 17.000,00 €
Chap.74	Dotations subvention: Prévu : 1.162.500,00 € <ul style="list-style-type: none"> - DGF -- dotation forfaitaire : 530.000,00 €. - Dotation solidarité rural : 330.000,00 €. - Dotation nationale de péréquation : 70.000,00 € - Autres participations de l'Etat : 140.000,00 € (remboursement contrats aidés) - Participation frais de scolarités communes extérieures : 9.000 € - Dotations titres sécurisés : 8.500 € - Etat compensation TFB : 25.000,00 €. - Autres dotations : 50.000,00 € (FDI Chantier Insertion)
Chap. 75	Autres produits de gestion courante. Prévu : 254.800.00 € pour des revenus des immeubles

SECTION D'INVESTISSEMENT

La répartition par programmes d'investissement est annexée ci-après :

A - DEPENSES :

Chap. 040	Le prévu 75.000,00€ a trait à des travaux en régie opération d'ordre dont la contrepartie comptable est inscrite en recettes de fonctionnement au Chap. 042.
Chap. 16	Emprunts et dettes assimilées : Le prévu : 63.000.00€ a trait au paiement du capital des annuités d'emprunts.
Chap. 20	Immobilisation incorporelles : Prévu : 68.000,00 € a trait à des honoraires.
Chap. 204	Subventions d'équipements : Prévu : 20.000 € pour une subvention versée à la Fédération de pêche (travaux lac de pêche)
Chap. 27	Avance budgétaire remboursable au Budget primitif 2023 Lotissement La Jirette : Prévu 300.000 €
Chap. 21	Immobilisations corporelles : Prévu : 1.998.455,59€ a trait à des travaux sur le patrimoine communal dont la répartition par programme est ci-annexée

B - RECETTES :

Chap. 001	Le prévu de 232.598,33 € a trait à la reprise du résultat de la section d'investissement du CA 2022.
Chap. 021	Le prévu 977.023,59 € a trait au virement de la section de fonctionnement, opération d'ordre dont la contrepartie comptable figure en dépenses de fonctionnement, chapitre 023.
Chap. 040	Opération d'ordre de transfert entre section : Le prévu 362.000,00 € a trait à l'amortissement des immobilisations, opération d'ordre dont la contrepartie comptable est inscrite en dépense de fonctionnement Chap. 042.
Chap. 10	Dotations fonds divers : Le prévu : 417.330,67€ a trait au : <ul style="list-style-type: none"> - FCTVA pour 80.000,00 € - 7.000 € de taxe locale d'équipement - 330.330,67 € d'excédent de fonctionnement capitalisé
Chap. 13	Le prévu est de 535.503,00 € a trait aux restes à réaliser sur le solde des subventions obtenues pour l'aménagement du parvis René Pont pour 220.000,00 €, 6.700 € sur le chauffage de la Cigale, 32.305 € pour les travaux au cinéma, 276.498 € pour l'aménagement de la rue F. Armand (7.500 € du département, 201.149 € de la DETR, 67.849 € de la Région)

M. Le Président demande au Conseil Municipal :

1. D'approuver par section et par chapitre le Budget Primitif 2023.
2. De l'autoriser à entreprendre toute démarche et signer tout document visant à la réalisation de cette opération.

Il demande d'en délibérer.

Le Conseil Municipal,
Où l'exposé de son Président,
Après en avoir délibéré.

Délibération approuvée à la MAJORITE des voix exprimés par 21 voix POUR et 4 CONTRE (M EL HABCHI, MME REBELLE, M. PEILLE, M.ROQUEFORT).

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

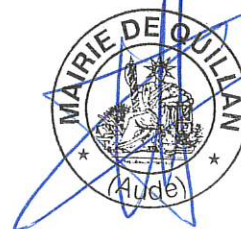
La secrétaire de séance,

Mme Nadja PARACHINI.



Pour extrait certifié conforme

Le Maire,
M. Pierre CASTEL



	SECTION D'INVESTISSEMENT	BP + dm 2022	CA 2022	RAR 2022
<u>Chap 001</u>	<u>Déficit antérieur</u>			
<u>Chap 040</u>	<u>Opérations d'ordre de section à sect.</u>	<u>105 000,00</u>	<u>83 123,64</u>	
	Prog Bat communaux (trav en régle)			
	Prog Lac St Bertrand			
	Prog travaux de voirie			
	moins valeur sur cession			
	Prog Brenac			
<u>Chap 041</u>	<u>Opérations patrimoniales</u>			
<u>Chap 16</u>	<u>Emprunts et dettes assimilées</u>	<u>62 500,00</u>	<u>62 356,54</u>	
	Remboursement dette		61 936,54	
	Remboursement LC lac			
	Remboursement caution		420,00	
<u>Chap 20</u>	<u>Immob. incorporelles</u>	<u>81 000,00</u>	<u>19 666,55</u>	<u>25 000,00</u>
	Prog Centre la forge			
	Prog Honoraires divers			25 000,00
	Prog Matériel			
	Prog. Lac St Bertrand			
<u>Chap 21</u>	<u>Immobilisations corporelles</u>	<u>1 982 123,47</u>	<u>591 977,35</u>	<u>1 073 432,00</u>
	Prog Acq.Bat. Terrains		134 814,10	1 402,00
	Prog Bat. Communaux		83 426,50	83 100,00
	Prog Centre la Forge		6 610,80	
	Prog CV Promenade			
	Prog Eclairage Public		28 322,82	99 000,00
	Prog Equipements sportifs		43 206,84	1 530,00
	Prog Forêt communale			9 750,00
	Prog Lac St Bertrand		3 867,61	95 000,00
	Prog Matériel		101 845,71	260 360,00
	Prog Nouveau Lotissement		1 119,10	9 000,00
	Prog Salle de spectacles		3 475,50	
	Prog sentiers pédestres			
	Prog Travaux voirie		149 138,23	480 220,00
	Prog Brenac		36 150,14	34 070,00
	TOTAL DEPENSES	2 230 623,47	757 124,08	1 098 432,00
	SECTION D'INVESTISSEMENT	BP + dm 2022	CA 2022	RAR 2022
<u>Chap 001</u>	<u>Excédent antérieur</u>	<u>486 525,66</u>	<u>486 525,66</u>	
<u>Chap 021</u>	<u>Virement section de fonctionn.</u>	<u>636 417,81</u>		
<u>Chap 040</u>	<u>Op. d'ordre de transfert entre section amortissements cessions de biens</u>	<u>362 000,00</u>	<u>361 173,80</u>	
<u>Chap 041</u>	<u>Opérations patrimoniales</u>			
<u>Chap 10</u>	<u>Dotations fonds divers</u>	<u>152 000,00</u>	<u>69 550,23</u>	
	FCTVA		64 333,57	
	TLE		5 216,66	
	Excédent de fonct. Capitalisé			
<u>Chap 13</u>	<u>Subventions des investiss.</u>	<u>593 680,00</u>	<u>70 432,72</u>	<u>535 503,00</u>
	FFF (vestiaires stade)		22 000,00	
	Région Tour de France		8 409,72	
	PETR Tour de France		10 000,00	
	ANS Piscine		3 200,00	
	Com Com Tour de France		20 000,00	
	DSIL. Pompe à chaleur la cigale		6 823,00	
<u>Chap 16 -</u>	<u>Emprunts et dettes assimilées</u>		<u>2 040,00</u>	
<u>Chap 21</u>	<u>Immobilisations corporelles</u>			
<u>Chap 27</u>	<u>Autres immobilisations financières</u>			
	TOTAL RECETTES	2 230 623,47	989 722,41	535 503,00

résultat de clôture

232 598,33 - 562 929,00

affectation résultat de fonctionnement 2022

330 330,67

BUDGET PRIMITIF 2023

LIBELLES	CA 2022	BP 2023
Chap 011 - Charges de gestion courante	1 276 907,18	1 491 350,00
Chap 012 - Charges de personnel	2 437 006,31	2 592 000,00
Chap 014 - Attenuation de produits (restitution d'impôts)	124 170,00	125 000,00
Chap 023 - Virement à la section d'invest.		977 023,59
Chap 042 - Op.d'ordre de transfert entre sect	361 173,80	362 000,00
Chap 65 - Autres charg. de gestion cour.	382 343,66	482 035,00
Chap 66 - Charges financières	14 717,95	13 700,00
Chap 67 - Charges exceptionnelles	3 861,88	70 000,00
Total dépenses	4 600 180,78	6 113 108,59
Chap 002 - Résultat antérieur	817 417,81	1 137 308,59
Chap 013 - Atténuation de charges	25 519,01	25 000,00
Chap 042 = Op.d'ordre section à section Travaux en régie	83 123,64	75 000,00
Chap 70 - Produits des serv. et dom.	412 656,70	414 500,00
Chap 73 - Impôts et taxes	3 089 998,02	3 044 000,00
Chap 74 - Dot. subv. et participations	1 299 028,78	1 162 500,00
Chap 75 - Autres produits de gest.cour.	261 003,63	254 800,00
Chap 77 - Produits exceptionnels produits des cessions 775	79 072,45	
Total des recettes	6 067 820,04	6 113 108,59

Resultat de l'exercice CA 2022
Affectation section d'investissement
Reprise résultat sur BP 2023

1 467 639,26
- 330 330,67
1 137 308,59

-

2023-048**Identifiant FAST :** ASCL_2_2023-04-14T12-00-11.00 (MI244478260)**Identifiant unique de l'acte :** 011-200059418-20230414-2023-048-DE ([Voir l'accusé de réception associé](#))**Objet de l'acte :** Budget général de la commune - Vote du Budget Financier
2023**Date de décision :** Apr 14, 2023 12:00:00 AM**Nature de l'acte :** Délibération**Matière de l'acte :** 7. Finances locales
7.1. Decisions budgetaires
7.1.1. FINANCES LOCALES**Identifiant unique de l'acte
antérieur :****Acte :** [MA-DEL-2023-048.PDF](#)**Préparé**

Date 14/04/23 à 12:00

Par JORDAN Edouard**Transmis**

Date 14/04/23 à 12:00

Par JORDAN Edouard**Accusé de réception**

Date 14/04/23 à 12:07